



Pau, le 14 février 2020

Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques
Monsieur le Président
64 avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 09

Objet : Préavis de grève illimitée à compter du 19 février 2020

Monsieur le Président,

Pour porter les revendications des agents de la DGASH – service de l’Aide Sociale à l’Enfance – nous appelons à un mouvement de grève illimitée à compter du 19 février 2020.

Les conditions de travail déplorables de nos collègues liées au manque récurrent de personnel n’ont que trop duré ! Les arrêts maladie ne doivent plus être la réponse aux carences d’organisation dans notre administration (absence de recrutement suite à mobilité, non remplacement d’arrêt long etc).

Le service ASE en charge de la protection des enfants confiés au département est totalement sinistré. Cela impacte également gravement les SDSEI concernés, la paye des assistantes familiales, nos usagers etc.

Aussi, nous demandons :

- **Le recrutement pour début mars de 2 postes d’instructeurs : celui d’un agent quittant ses fonctions suite à une mobilité, ainsi que celui votait en CT le 23/01/2020 ;**
- **Le remplacement d’un instructeur absent depuis le 18/11/2019.**

Afin de permettre l’ensemble des personnels concernés d’exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d’action, nous déposons ce préavis de grève illimitée.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel ASE .

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT du CD64
Sandra PEREIRA-OSTANEL
Secrétaire générale